



ASSOCIATION OGEC SAINT JEAN

246 Rue Saint Jean
59504 DOUAI

Rapports du Commissaire aux comptes Exercice clos le 31 Août 2019

Siège :

Douai
Parc d'activités de l'Ermitage
Rue Jacqueline Auriol – CS
40122
59552 Lambres lez Douai
Tél. : 03.21.210.210

Agences :

Lens
124 rue Emile Zola
Bâtiment 3
62300 Lens
Tél. : 03.21.70.70.70

Arras

La citadelle d'Arras
Bâtiment Foyer Numérique
62000 Arras
Tél. : 09.7000.82.22

Bruay la Buissière

444 rue Jean Joseph Etienne
Lenoir
62700 Bruay la Buissière
Tél. : 03.21.61.72.90



ASSOCIATION OGEC SAINT JEAN

246 Rue Saint Jean
59500 DOUAI

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2019

Siège :

Douai
Parc d'activités de l'Ermitage
Rue Jacqueline Auriol – CS
40122
59552 Lambres lez Douai
Tél. : 03.21.210.210

Agences :

Lens
124 rue Emile Zola
Bâtiment 3
62300 Lens
Tél. : 03.21.70.70.70

Arras

La citadelle d'Arras
Bâtiment Foyer Numérique
62000 Arras
Tél. : 09.7000.82.22

Bruay la Buisnière

444 rue Jean Joseph Etienne
Lenoir
62700 Bruay la Buisnière
Tél. : 03.21.61.72.90

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Août 2019

A l'Assemblée Générale des Membres de l'Association
OGEC Saint Jean,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OGEC Saint Jean relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les décisions d'attribution, les conditions d'octroi et les titres de paiement des nouvelles conventions mentionnées en annexe, ainsi que le contrôle du respect des règles de comptabilisation, et le maintien de l'engagement d'affectation dédites subventions conformément aux dispositions conventionnelles.
- La cohérence des produits de scolarité avec les déclarations d'effectifs mentionnés dans l'annexe des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Lambres lez Douai, le 18 Novembre 2019

Le Commissaire aux comptes

EXCO DOUAI

Jean-François COCKENPOT

Associé

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

INSTITUTION SAINT JEAN

Etablissement privé lié à l'Etat par contrat

Documents de synthèse de l'exercice 2018/2019



Adresse :

**246, Rue Saint Jean
BP 70639
59506 DOUAI CEDEX**

Annexe des comptes annuels

1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . Continuité de l'exploitation ;
- . Permanence des méthodes comptables ;
- . Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

. Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue et selon les normes de la FNOGEC

- Construction / gros œuvre : 40 ans
- Agencement intérieur et travaux extérieurs : de 10 à 20 ans
- Matériel et outillage : de 3 à 10 ans
- Mobilier : de 3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans

2 Eléments significatifs

a) Le projet Associatif :

L'activité de notre établissement recouvre la formation initiale de la section maternelle jusqu'à la section préparatoire :

L'essentiel de notre financement repose sur cette activité.
Les statistiques d'activité sont détaillées en annexe n°V

b) Le lieu d'activités :

- Rue Saint Jean (pour l'activité scolaire et l'internat)
- Les internats de « l'Arsenal » et « ST MAURAND ».

c) Personnel :

- Personnel Enseignant :

La rémunération et les charges sociales correspondantes sont supportées directement par l'Etat :

- Nombre d'enseignants 110
- Montant des Salaires Bruts 4 379 046 €

- Personnel OGEC :

La rémunération et les charges sociales correspondantes sont supportées directement par l'Association :

- Nombre de salariées 75
- Montant des Salaires Bruts 1 756 909 €
- charges patronales et autres 800 177 €
- TOTAL COUT DU PERSONNEL 2 557 086 €



f) Engagements et Garanties :

Emprunts : L'Emprunt 1260m€ (2eme tranche arsenal) a été accordé sans garantie.

Les emprunts de 1000m€ pour l'amphithéâtre et de 2788m€ pour la salle de sport ont été accordés par la caisse d'épargne sans aucune garantie. Celui de 1300m€ pour les travaux de l'internat est garantie à hauteur de 50% par la Compagnie Européenne de garanties et cautions avec des frais de cautionnement (passé en charge sur l'exercice 2016-17) de 19066.67 €.

Engagements hors bilan : l'annexe III présente l'engagement que l'établissement a pris auprès de la Sté de restauration ELIOR en cas de résiliation de son contrat d'année en année, avant le 20/07/2020.

g) Provision pour indemnités de fin de carrière :

Les indemnités de fin de carrière pour le personnel rémunéré par l'OGEC sont valorisées et comptabilisées sous forme d'une provision.

h) Accord 35 heures :

Un accord 35 H 00 a été souscrit le 01/09/1999.

i) Subventions d'investissement : détaillées en annexe n°VI

La durée de reprise est égale à la durée de l'engagement de l'établissement à garder le bien à son usage d'enseignement.

j) Provision pour risque : Néant



INSTITUTION SAINT JEAN

BILAN au 31 AOÛT 2019

	Valeurs brutes	Amortissements ou provisions	Valeurs nettes	
ACTIF			Au 31.08.2019	Au 31.08.2018
IMMOBILISATIONS				
Terrains	46 268		46 268	58 268
Immobilisations amortissables	21 635 998	9 950 381	11 685 617	12 157 498
Immo en-cours	372 424		372 424	97 774
Immobilisations financières	140 256		140 256	140 817
	22 194 947	9 950 381	12 244 565	12 454 357
CREANCES DE FONCTIONNEMENT				
Redevances des familles	6 306		6 306	14 963
Créances familiales douteuses	16 295	16 295		
Avances au personnel				
Subventions de fonctionnement à recevoir	143 775		143 775	187 307
Subventions d'investissements à recevoir	10 875		10 875	32 201
Autres créances	49 431		49 431	47 179
Charges constatées d'avance	197 587		197 587	203 376
	424 269	16 295	407 974	485 026
COMPTES DE TRESORERIE				
Caisse	556		556	2 205
Banques (comptes courants)	403 468		403 468	550 193
Placements (livrets et comptes d'épargne)	1 508 398		1 508 398	755 030
	1 912 422		1 912 422	1 307 429
TOTAL DE L'ACTIF			14 564 962	14 246 811
PASSIF			Au 31.08.2019	Au 31.08.2018
FONDS DE DOTATION				
Dons de l'APEL			13 339	13 339
Dons et legs (contributions volontaires reçues des familles)			956 125	945 495
Autres Svnt Invt (biens renouvelables)			116 035	116 035
Subv Invt sans droit de reprise (1026)			2 200 782	1 952 972
Subv Invt avec droit de reprise (1036)			2 114 255	2 284 320
Réserve d'investissement			1 800 000	1 800 000
			7 200 536	7 112 160
Subventions d'investissement			72 829	72 829
Quote-part de subvention virée au compte de fonctionnement			-46 610	-43 696
			26 219	29 133
REPORT A NOUVEAU			-228 955	-74 704
RESULTAT DE L'EXERCICE			374 716	-154 251
Fonds Propres et Assimilés			7 372 516	6 912 339
PROVISIONS				
* Pour Indemnités de Départ en Retraite			206 490	199 036
* Pour Risques (litige prud'homme)				
			206 490	199 036
EMPRUNTS				
	Taux	Echéances		
SG (arsenal) - 976 m€ de 10/2003	4,20%	oct 2018		14 559
CE (arsenal) - 1260 m€ de 08/2013	3,10%	août 2029	903 090	978 959
SG (travaux) - 170 m€ de 09/2017	0,60%	sept 2022	105 435	139 214
CE (Ipad) - 50 m€ de 06/2015	1,20%	mai 2019		10 535
CE (Ipad) - 60m€ de 10/2016	0,96%	sept 2020	16 635	31 838
CE (Ipad) - 56m€ de 10/2017	0,40%	oct 2021	30 445	44 407
CE (Amphi) - 1000m€ de 12/2015	2,77%	jan 2036	858 981	899 752
CE (Gymnase) - 2788m€ de 03/2016	2,77%	avril 2036	2 423 553	2 536 438
CE (Internat) - 1300m€ de 10/2017	1,40%	oct-2037	1 166 397	1 224 190
SG (informatique) - 166 m€ de 11/2019	0,15%	oct-2022	131 499	
			5 636 035	5 879 892
DETTES DE FONCTIONNEMENT				
Fournisseurs et comptes rattachés			316 529	274 386
Avances reçues des familles			304 731	318 357
Dettes provisionnées pour congés à payer			84 596	85 935
Dettes sociales			167 569	181 707
Dettes fiscales			65 638	16 297
Autres dettes			135 052	118 265
Intérêts courus sur emprunts			9 490	9 351
Dépôts de garanties reçus (des prépa et autres)			58 140	37 500
Cambresis Ostrevant (solde créateur)			91 505	84 156
Produits constatés d'avance (recettes stage de langue)			116 670	108 590
			1 349 920	1 255 544
TOTAL DU PASSIF			14 564 962	14 246 811



INSTITUTION SAINT JEAN
246, rue Saint Jean
59506 DOUAI

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS

INTITULES	2183		2112		3,36%	
	EXERCICE Au 31.08.2019	%	EXERCICE Au 31.08.2018	%	Variation Montant	Var %
REDEVANCES DES FAMILLES						
Participation à l'enseignement	2 689 010		2 461 595		227 415	9%
Participation à la restauration	1 191 435		1 294 217		-102 782	-8%
Participation à l'hébergement	700 270		668 563		31 707	5%
	4 580 715	63	4 424 375	64	156 340	4%
REDUCTIONS	-42 386	-1	-45 115	-1	2 729	-6%
A REDEVANCES NETTES DES FAMILLES	4 538 329	62	4 379 260	63	159 069	4%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT						
Forfait d'externat Etat	834 704		787 473		47 231	6%
Forfait d'externat Région	644 578		644 765		-187	0%
Forfait d'externat Département	423 754		410 964		12 790	3%
Forfait communal	118 048		125 234		-7 186	-6%
Autres Subventions	4 044		318		3 726	1172%
	2 025 128	28	1 968 754	28	56 374	3%
PRESTATIONS DIVERSES						
Voyages et sorties de classes	308 178		276 832		31 346	11%
Prestations/ recettes diverses	297 415		132 992		164 423	124%
Repas et logement du personnel	42 466		35 760		6 706	19%
	648 059	9	445 584	6	202 475	45%
AUTRES PRODUITS						
Autres Produits de Gestion Courante	16 410		9 690		6 720	69%
Participation salaires aides à l'emploi	69 923		66 300		3 623	5%
Quote Part de Subvention Virée au Résultat	2 913		2 913			
Produits Financiers	3 538		3 635		-97	-3%
Reprises de provisions pour dépréciation	1 562		8 206		-6 644	-81%
Reprises de provisions pour risques et charges			80 000		-80 000	-100%
B TOTAL DES AUTRES PRODUITS	84 346	1	170 744	2	-76 398	-45%
C TOTAL DES PRODUITS COURANTS (A+B)	7 305 862	100	6 964 342	100	341 520	5%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	189 590		45 670			
D TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	189 590		45 670		143 920	NS
E TOTAL DES PRODUITS (C + D)	7 495 452		7 010 012		485 440	7%
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT						
F-TOTAL	7 495 452		7 010 012		485 440	7%

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES

CHARGES	Nombre d'élèves	2183		2112		3,36%
INTITULES		EXERCICE Au 31.08.2019	%	EXERCICE Au 31.08.2018	%	Variation Montant Var %
APPOINTEMENTS BRUTS						
Personnel		1 756 909		1 798 511		-41 602 -2%
Remboursement salaire (stage de langue...)		-49 668		-57 147		7 479
Personnel extérieur		17 609		17 886		-277 -2%
		1 724 850	24	1 759 250	25	-34 400 -2%
CHARGES SUR APPOINTEMENTS						
Etat - Taxes sur les salaires		123 595		111 572		12 023 11%
Charges sociales et de prévoyance		708 641		783 450		-74 809 -10%
		832 236	12	895 022	13	-62 786 -7%
TOTAL COUT DE PERSONNEL		2 557 086	36	2 654 272	38	-97 186 -4%
CONSOUMMATIONS						
Service - Restauration		820 225		825 093		-4 868 -1%
Service - nettoyage		358 031		411 104		-53 073 -13%
Assurances scolaires		18 602		17 937		665 4%
Voyages et sorties de classes		318 548		263 580		54 968 21%
Energie et fluides (électricité, gaz, eau, carburant)		310 800		275 650		35 150 13%
Produits d'entretien (atelier et ménage)		63 806		78 011		-14 205 -18%
Petit matériel (cuisine, hébergement...)		25 239		12 406		12 833 103%
Fournitures de bureaux, informatique et reprographies		14 706		19 553		-4 847 -25%
Fournitures scolaires, Budget pédagogique et CDI		318 344		186 919		131 425 70%
Budget de catéchèse et culte		6 865		4 820		2 045 42%
		2 255 166	32	2 095 073	30	160 093 8%
SERVICES EXTERIEURS						
Locations immobilières (Cambrésis Ostrevant+anciens)		319 834		316 757		3 077 1%
Location de matériel (véhicules, bennes...)		11 760		10 682		1 078 10%
Location copieurs		14 343		13 218		1 125 9%
Entretien et Réparation des locaux		74 185		60 133		14 052 23%
Entretien et Réparation du matériel		11 426		17 192		-5 766 -34%
Maintenances (chauffage, repro, Informatique...)		121 746		94 934		26 812 28%
Assurances (batiments, élèves, véhicule...)		45 821		47 139		-1 318 -3%
Documentation (technique et administrative)		69		1 136		-1 067 -94%
		599 184	8	561 191	8	37 993 7%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
Honoraires et rémunération intermédiaires		10 852		21 956		-11 104 -51%
Annonces, publications, relations publiques, dons		45 170		46 600		-1 430 -3%
Transports et Déplacements (biens et personnes)		74 827		65 435		9 392 14%
Missions Réceptions		69 158		69 022		136 0%
Frais postaux, télécom et bancaires (frais sur emprunts...)		48 164		43 273		4 891 11%
Cotisations Ens catho, syndicales et AS-UNSS		157 531		163 493		-5 962 -4%
		405 702	6	409 779	6	-4 077 -1%
IMPOTS ET TAXES						
Impôts locaux et Taxes		48 123		22 156		25 967 117%
Autres taxes, redevances		21 020		19 615		1 405 7%
		69 143	1	41 771	1	27 372 66%
AUTRES CHARGES DE GESTION						
Bourses accordées par ST JEAN		54 975		43 919		11 056 25%
Action de solidarité		23 082		17 948		5 134 29%
Créances irrécouvrables		603		2 533		-1 930 -76%
		78 660	1	64 400	1	14 260 22%
TOTAL CHARGES EXTERIEURES ET TAXES		3 407 855	48	3 172 214	45	235 641 7%
CHARGES FINANCIERES		139 892		158 455		-18 563 -12%
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		139 892	2	158 455	2	-18 563 -12%
DOTATIONS AUX PROVISIONS						
Dotations aux amortissements		954 504		1 056 307		-101 803 -10%
Dotations aux provisions pour dépréciations		5 037		1 034		4 003 387%
Dotations aux provisions pour risques		7 454		20 579		-13 125 -64%
TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS		966 995	14	1 077 920	15	-110 925 -10%
TOTAL CHARGE DE FONCTIONNEMENT		7 071 828	100	7 062 861	100	8 967 0%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		-48 908		101 402		-52 494 -52%
TOTAL DES CHARGES (E+F)		7 120 736		7 164 263		-43 527 -1%
RESULTAT		374 716		-154 251		528 967 ns

INSTITUTION SAINT JEAN
246, rue Saint Jean
59506 DOUAI

ANNEXE I
Exercice 2018/2019

TABLEAU DE FINANCEMENT

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	374 716	
Dotations aux comptes d'amortissements	954 504	
Subvention virée au compte de résultat	-2 913	
Reprise de provisions pour risques		
Dotation aux provisions pour risques et charges	7 454	
VNC des éléments d'actifs cédés	12 000	
<u>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</u>	1 345 761	1 345 761
<u>Ressources</u>		
Remboursement Prêts et Dépôts de garantie	8 340	
Emprunt bancaire	166 000	
Dons	10 630	
Subventions Investissements	77.746	
	262 716	262 716
<u>Emplois</u>		
Remboursement des Emprunts	409 858	
Prêts et Dépôts de garantie	7 780	
Investissements de l'exercice :	757 273	
	1 174 911	-1 174 911
<u>Variation du fonds de roulement</u>		433 566

DETERMINATION ET VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

	FONDS DE ROULEMENT Exercice 2018/2019	FONDS DE ROULEMENT N-1	VARIATION
Créances de fonctionnement	407 974	485 026	-77 051
Dettes de fonctionnement	1 349 920	1 255 544	94 376
<u>RESSOURCES DE FONDS DE ROULEMENT</u>	941 946	770 519	171 427
<u>TRESORERIE</u>	1 912 422	1 307 429	604 993
<u>FONDS DE ROULEMENT</u>	970 476	536 910	433 566



INSTITUTION SAINT JEAN
246, rue Saint Jean
59500 DOUAI

ANNEXE II

BILAN au 31 AOUT 2019

DETAIL ACTIF-PASSIF

COMPTE CAMBRESIS OSTREVANT

	<u>31/08/2019</u>	<u>31/08/2018</u>
Solde antérieur	-84 156	-2 219
Taxe foncière	128 461	131 157
Taxes sur loyers - Droit au bail	6 539	6 531
Fonds de solidarité - péréquation	66 218	65 386
loyer	-264 871	-261 542
remboursement emprunt C O pour rue du canteleu		41 440
Loyer Bail à construction gymnase	10 360	-141 587
Achat Maison LENGLIN pour travaux CANTELEU	45 944	
Facturation travaux		76 678
	<u>-91 505</u>	<u>-84 156</u>

DETTES SOCIALES

- Comité d'entreprise	12 275	13 107
- Formation continue	14 286	14 632
- URSSAF	64 141	69 639
- retraite et de prévoyance	23 635	30 240
- Charges sociales à payer	49 073	50 281
- Mutuelle de groupe	4 159	3 808
	<u>167 569</u>	<u>181 707</u>

DETTES FISCALES

- Taxes sur les salaires	16 117	1 716
- Etat et collectivités (taxe foncière et P.A.S sur IR)	49 522	14 581
	<u>65 638</u>	<u>16 297</u>

AUTRES DETTES

- Créiteurs divers (bde, stage de langues.45-47)	106 947	93 365
- Charges diverses à payer	28 105	24 900
	<u>135 052</u>	<u>118 265</u>



INSTITUTION SAINT JEAN
246, rue Saint Jean
59500 DOUAI

ANNEXE III

	<u>31/08/2019</u>	<u>31/08/2018</u>
<u>DETAILS CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
- Autres	578	1 254
- dégats et sinistres	36 330	
- VNC du terrain de la Rue des Wetz cédé	12 000	
- loyers Camb Ostrevant (suite BC) de mars 2015 à Aout 2017	0	100 147
	<u>48 908</u>	<u>101 401</u>
<u>DETAILS PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	<u>31/08/2019</u>	<u>31/08/2018</u>
- Sur exercices antérieurs	665	116
- Produits cession immobilisation	151 104	42 536
- Indemnité assurance sinistre	37 045	870
- Autres produits exceptionnels	776	2 148
	<u>189 590</u>	<u>45 670</u>

ENGAGEMENT HORS BILAN -

INVESTISSEMENT STE DE RESTAURATION
Somme due en cas de résiliation du contrat ELIOR

Avant le
Avant le

20/08/2019 = 42 826,19
20/07/2020 = 0,00



INSTITUTION SAINT JEAN
246, rue Saint Jean
59500 DOUAI

ANNEXE IV

BILAN au 31 AOUT 2019

TABLEAU D'EVOLUTION PAR RATIO

EXERCICE	2018-19	2017-18	2016-17	NORMES
1 Financement permanent (fonds propres + emprunts)/Immobilisations	108%	104%	104%	Minimum 130%, Danger 100%
2 Fonds de roulement en jours de Chiffres d'affaires	48	28	23	De 55 à 90 jours
3 Fonds de roulement en % du Chiffres d'affaires	13%	8%	6%	De 15% à 25%
4 Autonomie financière (Fonds propres/Passif)	53%	50%	50%	De 33% à 66%
5 Couverture générale du court terme (actif circulant/Dettes CT)	172%	143%	135%	Minimum 150%. Danger 100%
6 Couverture immédiate du court terme (valeur disponible/dettes CT)	140%	104%	83%	Minimum 100%. Danger 60%
7 Amortissements du long terme (Emprunts/CAF) en année	4,4	7,00	8,23	<5 ans
8 CAF/Produits courants	10%	12%	10%	De 8% à 12%
9 CAF Disponible après remboursement d'emprunt/CAF	70%	48%	46%	Minimum 40% Norme 50%.
10 Créances Brutes familles/redevances annuelles	1,2%	1,5%	1,5%	<5% = bien, <2% = Très bien

INSTITUTION SAINT JEAN
246, rue Saint Jean
59500 DOUAI

ANNEXE V

BILAN au 31 AOÛT 2019

STATISTIQUES

	EFFECTIFS 18/19	EFFECTIFS 17/18
<u>SCOLARITE</u>		
Maternelle	167	164
Ecole	428	445
Collège	720	663
Lycée	432	466
Post-bac	436	374
Ensemble SCOLARITE	2183	2112
<u>RESTAURATION</u>		
Maternelle	106	102
Ecole	257	265
Collège	550	480
Lycée	200	216
prépas (variable)	143	165
<u>PENSION</u>		
Interne Prépa	122	117



TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS RENOUVELABLES

DATE	ORIGINE	BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT	DUREE REPRISE	LEVEES	CUMUL	MONTANT RESTANT
01/09/00	REGION	CHAUFFERIE	21 450	20	1 072	20 378	1 074
01/09/00	DEPARTEMENT	CHAUFFERIE	58 998			58 998	-0
01/09/01	DEPARTEMENT	MISE EN CONFORMITE	155 610		0	155 610	0
01/09/01	REGION	MISE EN CONFORMITE	109 916	20	5 496	98 924	10 992
01/09/01	REGION	SECURITE INTERNAT	82 322	20	4 118	74 090	8 232
01/09/01	REGION	RUE DES WETZ	173 049	20	8 652	155 742	17 307
01/09/01	REGION	SANITAIRE LYCEE	137 997	20	6 900	124 198	13 799
01/09/02	DEPARTEMENT	MISE EN CONFORMITE	21 800		0	21 800	0
01/09/02	REGION	MISE EN CONFORMITE	36 400	20	1 820	30 940	5 460
01/09/03	REGION	ARSENAL	499 700	25	19 988	330 072	169 628
31/08/05	region + dept	cheneaux	13 530		0	13 530	0
12/07/05	REGION	INTERNAT PREPAS	7 200	20	360	5 040	2 160
31/12/05	REGION	CHENEAUX + CHAUFFAGE	12 500	20	625	8 543	3 957
31/12/05	DEPARTEMENT	CHENEAUX + CHAUFFAGE	7 600	10		7 600	0
31/08/06	DEPARTEMENT	CHENEAUX + CHAUFFAGE	7 300	10		7 300	0
31/08/06	REGION	CHENEAUX + CHAUFFAGE	23 700	20	1 185	16 594	7 106
31/08/06	REGION	INTERNAT PREPAS	18 300	20	915	12 813	5 487
01/09/06	DEPARTEMENT	CHENEAUX+CARRELAGE	11 100	10		11 100	0
01/09/06	REGION	CHENEAUX+CARRELAGE	34 300	20	1 715	22 295	12 005
01/09/06	REGION	ESQUERCHIN	22 200	20	1 110	14 430	7 770
01/09/07	DEPARTEMENT	CHENEAUX+CARRELAGE	12 400			12 400	0
01/09/07	REGION	CHENEAUX+CARRELAGE	40 600	20	2 030	24 054	16 546
01/09/07	REGION	ESQUERCHIN	43 000	20	2 150	25 545	17 455
01/09/08	REGION	TOITURE INTERNAT	24 200	20	1 210	13 310	10 890
01/09/09	DEPARTEMENT	TOITURE BAT A 3EME ETAGE	15 800	10	1 580	15 800	0
01/09/09	REGION	TOITURE BAT A 3EME ETAGE	65 800	20	3 290	32 754	33 046
01/09/10	REGION	PARLOIRS ET FENETRES	71 400	15	4 760	42 774	28 626
01/09/10	DEPARTEMENT	PARLOIRS ET FENETRES	27 900	10	2 790	25 095	2 805
31/08/12	DEPARTEMENT	FENETRES	30 300	10	3 030	26 760	3 540
31/08/12	REGION	FENETRES	73 200	15	4 880	28 610	44 590
31/08/13	REGION	FENETRES	81 300	15	5 420	32 535	48 765
31/08/13	DEPARTEMENT	FENETRES	12 570	10	1 257	7 545	5 025
31/08/14	REGION	ARSENAL TRANCHE 1	1 115 200	15	74 347	371 937	743 263
31/01/15	REGION	ARSENAL TRANCHE 2	484 600	15	32 307	161 592	323 008
06/11/14	REGION	FENETRES	71 600	15	4 773	23 003	48 597
07/01/15	DEPARTEMENT	FENETRES	7 000	15	467	2 171	4 829
31/08/15	EDF	ARSENAL	17 645			17 645	-0
07/09/15	REGION	TUICE 2015	14 393			14 393	0
09/09/15	REGION	FENETRES	49 700	15	3 313	13 252	36 448
05/07/17	REGION	TUICE 2016	14 640			14 640	0
01/09/17	REGION	FENETRES	61 882	15	4 125	12 375	49 507
30/10/17	REGION	INTERNAT PREPAS RUE ST JEAN	401 900	15	26 793	53 586	348 314
01/10/17	REGION	TUICE 2017	10 731			10 731	0
07/11/17	EDF	ECO ENERGIE AMPHI	2 359			2 359	0
31/08/18	REGION	TUICE 2018	10 587			10 587	0
31/08/18	REGION	acompte Subv REGION toiture bat D	21 614				21 614
01/09/18	REGION	TOITURE BAT A	66 870	15	4 458	4 458	62 412
31/08/19	REGION	TUICE 2019	10 875			10 875	0
TOTAL			4 315 036		236 935	2 206 781	2 114 256
			n° de comptes au bilan			*1026	*1036

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES

DATE	ORIGINE	BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT	DUREE	AMORT	CUMUL AMORT	MONTANT RESTANT
01/09/2003	MAIRIE	FACADE ARSENAL	72 829	25	2 913	48 610	26 219
TOTAL			72 829		2 913	48 610	26 219



ASSOCIATION OGEC SAINT JEAN

246 Rue Saint Jean
59500 DOUAI

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 Août 2019

Siège :

Douai
Parc d'activités de l'Ermitage
Rue Jacqueline Auriol – CS
40122
59552 Lambres lez Douai
Tél. : 03.21.210.210

Agences :

Lens
124 rue Emile Zola
Bâtiment 3
62300 Lens
Tél. : 03.21.70.70.70

Arras

La citadelle d'Arras
Bâtiment Foyer Numérique
62000 Arras
Tél. : 09.7000.82.22

Bruay la Buisnière

444 rue Jean Joseph Etienne
Lenoir
62700 Bruay la Buisnière
Tél. : 03.21.61.72.90

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Août 2019

A l'Assemblée Générale des Membres de l'Association OGEC Saint Jean,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lambres lez Douai, le 18 Novembre 2019

Le Commissaire aux comptes

EXCO DOUAI

Jean-François COCKENPOT

Associé